



COMMISSION PROMOTION ET PUBLICITÉ
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
21-22 JUIN, 2003, CHÂTEAU D'OUCHY, LAUSANNE, SUISSE

Présents:	Claus Janka (GER - Chairman) Ismail Atef (EGY) Carl Borack (USA) Lioniero Del Maschio (ITA) Marie-France Dufour (CAN) Bernard Gauthier (FRA) Sergio Grouppierre (ARG) Ali Hussain (KUW)	Observers:	Nathalie Rodriguez Sunil Sabharwal
	René Roch (FIE – <i>ex-officio</i>)	Absents :	Frantisek Janda (CZE) M. Mohammadzadeh (IRI)

1) Examen du procès-verbal de la dernière réunion

La discussion a porté sur la situation de l'escrime vis-à-vis du CIO et le besoin d'attendre quelque peu avant de poursuivre les démarches relatives au format équipe (par contre, un essai d'une nouvelle formule aura lieu aux Championnats du Monde Junior)

La Commission approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion.

2) Examen des Championnats du Monde Junior à Trapani

La Commission a félicité les organisateurs et examiné quelques statistiques de participation ainsi que le rapport soumis par M. Kralik, président du DT. M. Borack a exprimé, au nom de la USFA, ses remerciements pour les excellentes mesures de sécurité mises en place à l'intention de l'équipe américaine.

Un problème majeur était lié au fait que trop de tireurs n'avaient pas leurs licences FIE au moment des Championnats, situation que devrait corriger le nouveau système d'inscription sur le site Web de la FIE (prévu pour le 1^{er} septembre).

Les erreurs de logiciel découvertes ont suscité un examen des programmes utilisés pour le déroulement des compétitions et les mesures nécessaires ont été prises pour éviter que cela ne se reproduise.

Pour mieux mettre en valeur les succès accomplis par la FIE, la Commission recommande qu'un membre du Bureau les partagent avec le monde du sport en contribuant régulièrement à la circulaire publiée par le CIO.

Il apparaît que l'on a encore beaucoup de travail à faire quant à la présentation des finales qui laisse quelque peu à désirer. Un nouveau protocole doit être mis en place pour accélérer le processus et engager de façon plus active le public.

- 3) Examen des propositions reçues pour le Congrès à Leipzig
- 6) Questions portant sur le calendrier de 2004-2005

- **Proposition de la Fédération allemande concernant l'espace consacré aux logos**

Il s'agit d'éviter toute possibilité de conflits de commanditaires dans le cas des grandes manifestations commanditées. La SEMI devra être vigilante dans ces cas.

La Commission est favorable à cette proposition.

- **Proposition concernant une nouvelle formule pour les équipes aux Championnats du Monde Juniors**

La Commission est favorable à cette proposition.

- **Mesures suivies pour l'inscription aux épreuves de la FIE**

La Commission propose les changements suivants:

*"Pour les compétitions de **Grand Prix**, il est recommandé aux délégations d'envoyer leurs engagements de principe au moins trois semaines avant la date de l'épreuve. L'engagement nominatif des tireurs **et de tout remplaçant éventuel** doit parvenir à l'organisateur au plus tard 15 jours avant l'épreuve. Cet engagement doit obligatoirement comporter le nom du chef de délégation, ainsi que le nom et la catégorie des arbitres amenés.*

***Pour les Coupes du Monde individuelles**, les organisateurs doivent, sous peine de sanctions (1000 euros), refuser l'engagement de tireurs ne figurant pas sur des listes conformes à cette recommandation, tout engagement qui ne serait pas demandé par une fédération et tout engagement d'un tireur ou arbitre non-titulaire d'une licence FIE valide pour la saison en cours.*

La Commission est favorable à la proposition telle qu'amendée.

- **Composition du Directoire Technique**

La Commission recommande que cette proposition soit envoyée à la Commission Juridique pour examen.

- **Nombre d'arbitres requis pour les épreuves de la FIE**

La Commission n'est pas favorable à cette proposition, mais recommande plutôt de maintenir le *status quo* pour un an et s'engage à rédiger une proposition pour le Congrès suivant les Jeux Olympiques.

On a discuté de la possibilité de rendre les organisateurs responsables d'engager les arbitres nécessaires et, reconnaissant les difficultés financières que cela représente, M. Roch a accepté de proposer qu'une provision soit ajoutée au budget de l'an prochain visant à aider les organisateurs.

La Commission est favorable à cette initiative et recommande qu'une telle provision soit incluse dans le budget de la FIE l'an prochain.

- **Proposition concernant les Grand-Prix-Arbitres**

La Commission recommande la modification suivante :

*Pour les compétitions pour lesquelles les arbitres sont désignés par le Comité exécutif (GP-Arbitres), sur proposition de la Commission d'arbitrage **et en consultation avec l'organisateur**, les délégations n'auront pas à fournir d'arbitres. Huit arbitres seront désignés par le Comité exécutif, à charge de l'organisateur, qui percevra en contrepartie un droit d'engagement de 100 CHF.*

La Commission est favorable à la proposition telle qu'amendée.

- **Sanctions à payer en cas d'absence d'arbitres**

La Commission est d'accord, du moment que le texte soit modifié en fonction du fait qu'elle ne peut s'appliquer aux Grand Prix.

La Commission est favorable à la proposition telle qu'amendée.

- **Utilisations de couleurs ou dessins sur le masque**

Tout dessin doit obligatoirement être soumis à la FIE pour approbation par la fédération nationale, sauf s'il s'agit d'un logo promotionnel

La Commission est favorable à la proposition.

- **Nom et publicité apparaissant sur les vêtements et couleurs nationales**

La Commission est d'accord avec cette proposition, mais fait remarquer qu'il sera nécessaire d'effectuer un changement aux Règlements dans la liste des offenses entraînant l'attribution d'un carton rouge

La Commission est favorable à la proposition.

- **L'escrime artistique**

La Commission recommande de tenir la finale des championnats d'escrime artistique lors de la cérémonie d'ouverture des Championnats du Monde d'escrime.

La Commission est favorable en principe à la proposition.

- **Propositions des fédérations espagnole et hongroise concernant le circuit de Coupe du Monde**

La Commission s'est fixée comme objectif de réduire le nombre global d'épreuves officielles de la FIE à partir de la saison 2004-2005. Elle tiendra compte des facteurs suivants :

- rétention de l'universalité, donc participation dans tous les continents.
- rétention, dans la mesure du possible, des pays n'organisant que une ou deux épreuves par année; et

- recours à des critères qualitatifs pour éliminer les épreuves ayant lieu dans des pays organisant plus de deux épreuves.

La Commission propose donc pour la saison Coupe du Monde 2004-2005 :

- un circuit de 14 épreuves par arme, soit 9 Coupes du Monde (4 en Europe, 2 en Amérique, 2 en Asie, 1 en Afrique) et 5 Grand Prix (2 en Europe et 1 dans les trois autres continents) lesquels derniers doivent nécessairement comprendre une épreuve par équipes ;
- les épreuves de Coupe du Monde recevront un coefficient de 1, les Grand Prix 2, et les Championnats du Monde 3;
- aux fins de classement, seulement 6 résultats seront retenus, en plus des Championnats du Monde, et de ces 6, pas plus de 3 peuvent être acquis sur le même continent
- la participation aux Grand Prix sera restreinte à un maximum de 8 tireurs par arme par nation et le pays organisateur pourra éventuellement permettre l'inscription de tout autre ressortissant de sa nation se classant parmi les premiers 32 sur le Classement actualisé de la Coupe du Monde établi après les derniers Championnats ;
- aucun changement ne sera apporté pour le moment aux modalités de participation aux Coupes du Monde.

- **Proposition hongroise concernant les primes monétaires pour les gagnants des Championnats des Vétérans**

La Commission est favorable en principe, mais soutient la recommandation faite par le Comité exécutif à l'effet qu'il relève de la fédération nationale organisatrice de fournir cette prime.

- **Proposition israélienne concernant le classement de tous les tireurs**

La proposition est sans objet puisque le nom de tous les tireurs est entré dans la base de données du classement. Bien que ces noms apparaissent sur l'écran, il ne sont pas sur les listes publiées par souci d'économie (seuls les tireurs ayant gagné des points y apparaissent).

La discussion a alors porté sur les épreuves de Coupe du Monde et la Commission reconnaît que l'utilisation d'un critère tel que la présence d'un nombre 'x' de tireurs parmi les premiers 32 du classement à une épreuve n'est ni concluant, ni déterminant, et qu'il faut plutôt s'axer sur des critères portant sur l'organisation technique des compétitions, incluant la production d'une cassette à l'intention des médias dans le cas des Grand Prix.

La Commission propose qu'à partir de prochain cycle olympique, l'observation des Grand Prix soit partagée également entre des représentants de la Commission de l'Arbitrage et celle de la Promotion et Publicité.

4) État d'avancement du Projet Internet de la FIE

Les essais se poursuivent en juillet et août, les inscriptions pour les Championnats du Monde seront possibles à partir du 1^{er} septembre, et le lancement du site comme tel est prévu pour le 1^{er} octobre. Les inscriptions *online* ont l'avantage d'éliminer les problèmes et délais si souvent inhérents à cette activité puisqu'aucune modification ne sera acceptée une fois la date de délai passée.

La Commission a l'intention de demander aux fédérations de soumettre des biographies de leurs athlètes en prévision de la page consacrée aux Olympiques d'Athènes. Elle remercie, en outre, Mme Rodriguez pour tout le travail accompli jusqu'à date.

5) Examen des rapports d'observateurs

L'analyse préparée par Janka et Dufour a servi à dégager les points principaux de la discussion. Les observateurs n'accomplissent pas toujours un travail sérieux ou rigoureux et la transition au rapport électronique sur le site Internet devrait permettre l'an prochain de pallier à plusieurs des déficiences constatées. Janka et Dufour prépareront l'ébauche du nouveau rapport à remettre aux membres de la Commission avant la mi-août.

Les observateurs n'ayant pas complété de rapports cette année ne seront pas considérés pour l'an prochain. Tout organisateur n'obtempérant pas aux instructions de l'observateur en matière de respect des règlements se verra retirer leur épreuve la saison suivante ; en outre, l'observateur doit en aviser immédiatement la FIE. Enfin, tout arbitre de catégorie nationale sera tenu de présenter une attestation formelle de ses qualifications (carte ou document remis par sa fédération nationale).

La FIE enverra à ses frais un responsable technique 1 ou 2 jours avant les Grand Prix pour venir en aide aux organisateurs et assurer la qualité de l'épreuve.

7) Interaction avec les Fédérations continentales

La Commission reconnaît qu'elles sont des organismes indépendants, non membres de la FIE, et désire simplement leur offrir son concours.

8) Points divers

- Janka/Dufour prépareront une ébauche du budget de l'an prochain pour la Commission.
- La Commission a discuté des principes directeurs à adopter et du format éventuel à proposer au CIO pour les épreuves d'escrime aux Jeux olympiques de Pékin.

La Commission recommande au Comité exécutif de la FIE d'appliquer les critères suivants lors de la sélection des épreuves par équipes : 1) respect du concept de la parité des sexes, 2) attrait médiatique et 3) pratique au niveau mondial.

La Commission recommande, en outre, que l'épreuve d'épée féminine par équipes soit retirée, celle d'épée masculine par équipes maintenue, et que la seconde arme masculine par équipes retenue soit choisie en fonction des critères énoncés ci-dessus.

La Commission estime que de plus grands efforts doivent être déployés pour s'assurer que les épreuves par équipes soient mieux reconnues et mises en valeur. Toute épreuve devra nécessairement tenir les composantes individuelles le vendredi et samedi et faire tirer les équipes le dimanche pour tirer avantage des médias de fin de semaine.

Prochaine réunion

Séances *ad hoc* aux Championnats du Monde et, possiblement, au Congrès à Leipzig, selon les disponibilités. Autrement, à Doha, au Qatar ou à Paris, France, en janvier. Il faudra finaliser les recommandations au Comité exécutif en vue de la réunion du Calendrier en avril.